

Ses parents étaient de modestes cultivateurs. A douze ans, il fut admis au séminaire de son diocèse natal.

Au séminaire, le jeune clerc se signala bientôt par son intelligence et son zèle extraordinaire de travail. Il eut pour professeur de philosophie le Père Giuseppe Pecci, de la Compagnie de Jésus, devenu ensuite cardinal, frère du Pape Léon XIII.

Ses études théologiques une fois terminées, Francisco Satolli fut ordonné prêtre par Mgr Pecci, évêque de Pérouse, le futur Pape Léon XIII, qui l'envoya exercer son ministère sacerdotal dans trois humbles paroisses de l'Ombrie. Puis Léon XIII, arrivé au Pontificat, lui confia deux chaires de philosophie et de théologie; l'une au Collège urbain de la Propagande et l'autre au Séminaire romain de Saint-Apollinaire. Après qu'il eut occupé avec distinction pendant quelque temps cette double charge, Léon XIII le nomma recteur du Collège grec ruthène, d'où il passa en 1886, comme président, à l'Académie des nobles ecclésiastiques de la place de la Minerve, le collège des futurs prélats-diplomates.

Lorsque le Pape Léon XIII jugea nécessaire d'instituer une Délégation apostolique aux Etats-Unis de l'Amérique, son choix tomba sur Mgr Satolli. Il le nomma, le 1^{er} juin 1888, archevêque de Lépante et délégué apostolique.

Le prélat partit pour Washington et rayonna de là dans les plus importants des Etats de la Grande République américaine. Il y rencontra de nombreuses difficultés; mais à force de zèle et d'énergie, il y obtint des résultats consolants, surtout sur le terrain de la question des écoles, où toutes les divergences furent écartées grâce à sa perspicacité.

Pour le récompenser des services rendus à l'Eglise, Léon XIII l'appela, au Consistoire du 29 novembre 1895, dans le sénat de l'Eglise, avec le titre de *Santa Maria in Ara Coeli*. Le nouveau cardinal reçut la barrette à Washington par les mains de S. Em. le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, primat des Etats-Unis.

Sur la demande de Léon XIII, le nouveau cardinal resta encore quelque temps à son poste si difficile.

Lorsqu'il rentra à Rome, Léon XIII le nomma préfet de la Congrégation des Etudes. En cette qualité, il présida la commission chargée de l'examen des Instituts dépendant de la